



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité

Question écrite n° 122924

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur les conditions d'exercice de la profession d'agent de sécurité. En effet, les agents de sécurité sont régulièrement confrontés à des agressions armées ou verbales. Leur seul recours est alors de faire appel à la police. Ils souhaiteraient que leur profession puisse être structurellement encadrée et respectée. Aussi souhaiterait-il connaître la position du Gouvernement et ses intentions pour permettre une meilleure appréhension de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122924

Rubrique : Services

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4368